



ffgolf®



## Finales des Interclubs Hiver 2021/2022

### INSCRIPTION ET DROITS DE JEU

L'inscription des équipes devra être effectuée sur **Extranet avant le Samedi 12 Mars 2022**.  
Les équipiers devront obligatoirement être inscrits par le capitaine de l'équipe sur l'Extranet au plus tard la veille de la rencontre.

Les équipes sont composées de **5 à 9 joueurs pour les MESSIEURS** et de **4 à 8 joueuses pour les DAMES**.

Le capitaine de chaque club versera un droit de jeu au **gestionnaire du club** recevant la rencontre. Ce droit de jeu devra être réglé **avant le départ de la rencontre**.

- Équipe Hommes : **150 €**
- Équipe Dames : **130€**

### Formule de JEU

**Format EPREUVES FEDERALES PAR EQUIPES Messieurs & Dames.**

- **Messieurs** : 2 FOURSOMES et 5 SIMPLES / match play / 36 trous par jour
- **Dames** : 2 FOURSOMES et 4 SIMPLES / match play / 36 trous par jour

Aucun match ne peut être partagé : les adversaires continuent à jouer jusqu'à ce que l'un d'eux remporte son match.

Pour les rencontres en **FOURSOME**, le **capitaine a le libre choix de leur composition**.

Pour les **SIMPLES**, les joueurs seront inscrits sur la feuille de match **dans l'ordre de leurs index arrondis**.

L'index pris en compte est celui figurant dans [xnet.ffgolf.org](http://xnet.ffgolf.org) **à la veille de la finale**.

A index arrondi égal, le capitaine a le choix de l'ordre de jeu.

L'ordre de jeu est à respecter : joueur 1 en premier, joueur 2 en deuxième, ...

### REUNION DES CAPITAINES

Pas de réunion des capitaines au sens des règlements fédéraux.

Les capitaines des équipes doivent remettre au comité de l'épreuve présent sur site et au plus tard 15 minutes avant le premier départ.

- Leurs fiches d'ordre de jeu des doubles et des simples.
- Présenter les fiches des joueurs inscrits issues de l'Extranet.

### COMITE DE L'EPREUVE

Le Comité de l'épreuve est la Commission Sportive de la Ligue.

### TROPHEES

Un trophée récompensera le Club vainqueur, celui-ci en aura la responsabilité, devra le faire graver et le remettre à disposition de la Ligue au plus tard 15 jours avant la finale de la prochaine édition.

Les clubs **vainqueurs** et les clubs **finalistes** recevront le " TROPHEE LIGUE DES PAYS DE LA LOIRE " et un plateau qui leur est acquis définitivement.